

RELEVÉ DE DÉCISIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FÉVRIER 2023



Prochaine réunion de conseil :

- Mardi 21 mars :
vote du budget

CRÉATION D'UN CIMETIÈRE PARC, BOISÉ ET PAYSAGER

La création d'un nouveau cimetière est nécessaire du fait du manque de place au niveau du cimetière actuel d'Hébécrevon.

Après conseil du CAUE de la Manche, le cabinet « LA FABrique » a été choisi pour accompagner la commune. Mme Aude Szymkowiak a présenté l'avant-projet aux membres du conseil municipal avec les grandes lignes suivantes :



- Intégration du futur cimetière aux voies d'accès existantes
- Articulation avec le cimetière existant (entrée prévue rue de la Haie)
- Aménagement du paysage important, avec espaces d'inhumation composés d'allées végétalisées
- Espace cinéraire avec lieux de repos



Après examen par un groupe de travail, trois scénarios ont été proposés. Après débat, le conseil municipal a retenu à l'unanimité le scénario 3 dit « des allées paysagères » :

- Un accès piétonnier adapté aux personnes handicapées
- Parvis végétalisé accueillant un espace de cérémonies
- Un jardin du souvenir, à l'emplacement de l'ancienne église en bois, construite après l'Opération Cobra de juillet 1944
- Allées végétalisées avec haies bocagères
- Lieux dédiés au cinéraire (cavurnes, casurnes, jardin du souvenir)
- Espaces de repos

Au stade d'avant-projet sommaire, le coût des travaux estimé en 1^{ère} phase est de 268 876€ HT. Une consultation d'entreprises sera effectuée après le vote du budget, avec l'objectif de réaliser ce nouveau cimetière en 2023.

MISE EN PLACE DE WC PUBLICS

Après débat, le conseil municipal a décidé de retenir un espace situé à l'angle Nord-Ouest du cimetière actuel, donnant sur la rue des Magnolias en face du Tilia, pour y aménager en 2023 de nouveaux WC publics. Le type de sanitaires sera choisi fin mars, en conseil municipal.

MAISON DE SANTÉ

Le conseil municipal a accepté le bail permettant l'installation d'une sophrologue à la maison de santé (occupation d'une journée par semaine) ;

INFORMATION CITOYENNE

Claudine Wolff a présenté au conseil municipal un modèle d'application à télécharger sur smartphone afin de communiquer auprès des habitants.

SÉISME EN TURQUIE ET SYRIE

Le conseil municipal accepte de verser un don de 2 000€ à la Croix Rouge en soutien aux personnes victimes du séisme survenu le 6 février dernier en Turquie et Syrie.